

## **PROJET DE REDEVELOPPEMENT RESIDENTIEL - MIRELIS**

**Questions de la commission adressées à l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie et à la Ville de Montréal le cas échéant**

**Par courriel, le 19 novembre 2012**

**a/s : Mme Bernadette Duquesnoy, Conseillère en aménagement**

**cc :**

**M. Pierre Paul Savignac, Chef de division urbanisme**

1. Une estimation du nombre requis de stations Bixi et Communauto a-t-elle été effectuée ? Si oui, peut-on en connaître les résultats (combien et localisation préférentielle) ?
2. En référence à l'avis du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme (CAU) (référence 1.1.4.1 du dossier de consultation en page 2 sur 4), l'adjonction d'un 6<sup>ème</sup> étage ne semble pas être autorisée par l'actuelle réglementation. Est-ce le cas ?
3. Pouvez-vous identifier des bâtiments de hauteur similaire dans le secteur ?
4. Depuis le début du processus encadrant le PDUES et qui est toujours en cours, l'arrondissement a-t-il reçu, pour sa portion du territoire couvert par le PDUES, des demandes de permis pour lesquelles des dérogations étaient requises ? Si oui, de quelle nature étaient ces dérogations, et ont-elles été approuvées ? (question à acheminer à la Ville centre pour les autres arrondissements impliqués par le PDUES).
5. Également dans le cadre du PDUES, peut-on connaître l'état d'avancement des projets immobiliers prévus tel le campus universitaire de l'Université de Montréal, les projets domiciliaires dans le voisinage immédiat ? (question à acheminer à la Ville centre le cas échéant).
6. Est-il possible d'obtenir les résultats de la démarche de planification populaire ayant eu lieu sur l'avenue du Parc ? À défaut, est-il possible d'obtenir le nom de personnes à contacter afin d'obtenir plus d'information dans ce sens ? (question à acheminer à la Ville centre le cas échéant).
7. L'arrondissement dispose-t-il d'un recensement des studios d'artistes présents dans le secteur Marconi-Alexandra, de même que dans les secteurs avoisinants ?
8. Outre les locaux utilisés par la SAQ, quelle est l'occupation actuelle des bâtiments sis aux 6650 et 6666, rue Saint-Urbain ? Combien de locaux sont occupés et par quel type d'entreprises ? Au moment de libérer les espaces, l'arrondissement est-il en mesure d'offrir un accompagnement pour la relocalisation des entreprises ?
9. En référence à la liste, fournie par la Ville centre, de projets immobiliers où cohabitent des logements sociaux et privés, a-t-on effectué un suivi pour connaître par exemple les facteurs de succès du partage de certains espaces comme par exemple les espaces verts ou paysagés ? Peut-on connaître la date de réalisation des projets compris dans la liste transmise ? Au-delà de ces projets localisés à Montréal, la Ville connaît-elle d'autres projets, ailleurs au Canada ou à l'étranger, où des logements sociaux et privés cohabitent dans un même bâtiment et si oui, a-t-on dégagé les facteurs de succès de tels projets ? (question à acheminer à la Ville centre le cas échéant).

## **PROJET DE REDEVELOPPEMENT RESIDENTIEL - MIRELIS**

10. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, peut-on connaître le nombre de permis émis par l'arrondissement dans le secteur Marconi-Alexandra, et plus précisément ceux relatifs à des projets résidentiels, commerciaux, industriels ou de services. Concernant le nombre de permis résidentiels, combien d'unités de logement cela représente-t-il ?
11. Considérant l'arrivée récente de nouveaux résidents et de ceux à venir dans le secteur Marconi-Alexandra, dispose-t-on d'une analyse des besoins en équipements et services collectifs (garderies, écoles, centres communautaires, sportifs, etc.)?